

<p><b>INTITULE DU POSTE</b></p>	<p align="center"><b>PROFESSEUR RESSOURCE « Troubles du spectre de l'autisme » DSDEN de la Corrèze</b></p>
<p><b>CADRE GENERAL</b></p>	<p>Dans le cadre de la stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement, des postes d'enseignants ressources sont déployés au sein des pôles ressources des DSDEN. Ces enseignants spécialisés sont chargés d'accompagner les équipes pédagogiques des écoles et des établissements scolaires de l'enseignement public et d'intervenir directement auprès des enseignants scolarisant dans leurs classes des élèves avec des troubles du spectre de l'autisme. Dans le département, le professeur ressources « trouble du spectre de l'autisme » (TSA) exerce ses missions sous la responsabilité de l'IEN ASH dont il est un collaborateur direct, dans le cadre des actions du pôle ressource ASH. Il a un rôle pédagogique, d'accompagnement et de conseil auprès des enseignants.</p> <p><b>Références :</b></p> <p>Loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées</p> <p>Loi n°2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance (Chapitre IV : Le renforcement de l'école inclusive)</p>
<p><b>MISSIONS</b></p>	<p><b>1. Conseil et accompagnement des personnels des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés (dont enseignants et AESH)</b></p> <p>Il apporte des conseils pédagogiques et des aides méthodologiques aux enseignants exerçant en milieu ordinaire au sein de l'école ou de l'établissement scolaire et informe et fournit des ressources aux enseignants spécialisés affectés en dispositifs spécifiques (UEMA, autorégulation, UE, ...).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il contribue à la mise en place de dispositions matérielles spécifiques aux élèves avec TSA.</li> <li>- Il participe à l'évaluation des besoins (observation de l'élève, analyse des besoins) et à la mise en œuvre d'adaptations et d'aménagements pédagogiques.</li> <li>- Il participe aux équipes éducatives et aux équipes de suivi de scolarisation chaque fois que cela est nécessaire, en lien direct avec les personnels des équipes et les enseignants référents.</li> <li>- Il participe aux groupes d'expertise ASH du département, notamment au pôle ressource ASH ainsi qu'aux travaux de l'équipe départementale EDEIS.</li> <li>-</li> </ul> <p><b>2. Elaboration et mise à disposition de ressources au service des adaptations scolaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il contribue à une meilleure connaissance des outils numériques adaptés aux élèves avec TSA.</li> <li>- Il participe à des groupes de travail et à des actions innovantes visant la mise en œuvre de l'école inclusive.</li> <li>- Il élabore des outils adaptés aux élèves avec TSA, notamment.</li> <li>- Il alimente les ressources départementales et notamment le site pédagogique Ecole inclusive.</li> </ul>

<p><b>MISSIONS</b></p>	<p><b>3. Intervention en formation initiale et continue</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il intervient dans le cadre des formations sur les TSA inscrites au plan académique ou départemental de formation.</li> <li>- Il participe à la formation des équipes pédagogiques et éducatives dans le cadre de formations d'initiatives locales.</li> <li>-</li> </ul>
<p><b>COMPETENCES ATTENDUES</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissances de l'environnement règlementaire et institutionnel concernant la scolarisation, les aides spécifiques et l'accompagnement éducatif et thérapeutique des élèves avec troubles du spectre autistique.</li> <li>- Connaissances des ressources existantes pour les élèves avec des TSA.</li> <li>- Connaissance des différentes structures d'accueil pour les élèves en situation de handicap, les partenaires ainsi que le fonctionnement de la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées</li> <li>- Capacité à travailler en équipe et en partenariat.</li> <li>- Capacité à adapter les démarches pédagogiques et éducatives :</li> <li>- Capacités d'écoute, qualités relationnelles et communicationnelles</li> <li>- Capacité à organiser et à animer une réunion, un groupe de travail ou une formation.</li> <li>- Adaptabilité à des situations variées</li> <li>- Disponibilité.</li> <li>- Maîtrise des outils numériques.</li> </ul>
<p><b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience souhaitée)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expérience d'enseignant spécialisé et/ou expérience de formateur.</li> <li>- Être titulaire du CAPPEI ou du 2CA-SH.</li> <li>- Poste incompatible avec un temps partiel.</li> <li>- Personnel itinérant sur le département de la Corrèze.</li> </ul>
<p><b>REGIME HORAIRE</b></p>	<p>Le temps hebdomadaire de travail est celui d'un enseignant « hors de la présence des élèves » (1607 heures).</p>
<p><b>CONTACT</b></p>	<p>CT ASH <a href="mailto:ctash@ac-limoges.fr">ctash@ac-limoges.fr</a> ou IEN ASH de la Corrèze</p>